



Carrefour de l'addictologie

Mardi 1^{er} mars 2022

« 1910 – 2020 : voyage à
travers les addictions »



Actualités Flash

Le CBD

**Les Traitements de
Substitution**

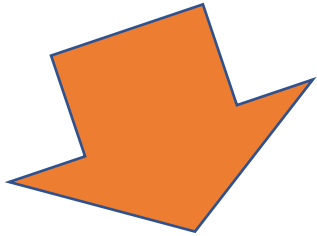
Le BASS

Les Euménides

Flash – le CBD

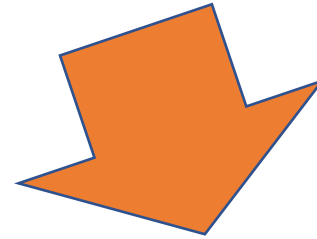
- Le cannabidiol (CBD) est un des composants du cannabis, différent du THC.
- Le CBD a vu sa notoriété et sa popularité augmenter avec sa commercialisation dans des boutiques de “bien-être” (huiles, onguents au CBD) ou comme produit inhalé par vapotage.
- « on ne consomme pas du CBD mais du cannabis riche en CBD »
- La réglementation sur les CBD reste flou.
- L'utilisation et les effets des produits " CBD" varient selon le produit (huile, herbe...) et la manière de le consommer (fumer, ingérer...)
- Les effets du CBD sont très différents de ceux du cannabis traditionnel : ils n'induisent pas d'euphorie et sont essentiellement de type sédatif ou anxiolytique mais mal caractérisés. Le potentiel d'abus et de dépendance est considéré comme faible par la commission des stupéfiants de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM).

Flash – Les traitements de substitution



La nicotine

EXCLUSIVEMENT



Les opiacés

Les substituts nicotiques

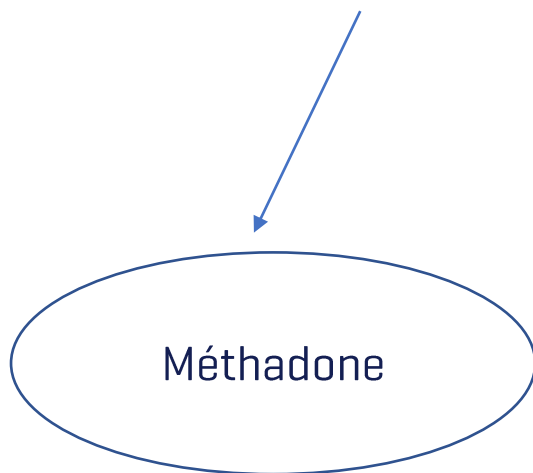
- **Prise en charge à 65% sécurité sociale et 35% mutuelle (100% si ALD) depuis le 1^{er} janvier 2019 avec une prescription**
- La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé* autorise, en sus des **médecins et des sages-femmes, les médecins du travail, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes à prescrire les substituts nicotiques**, et donne ainsi accès à leurs patients au forfait d'aide au sevrage tabagique. Les sages-femmes bénéficient d'un élargissement de leurs droits de prescription à l'entourage de la femme enceinte ou accouchée : à toutes les personnes qui vivent régulièrement dans l'entourage de la femme enceinte ou de l'enfant jusqu'au terme de la période postnatale.

○

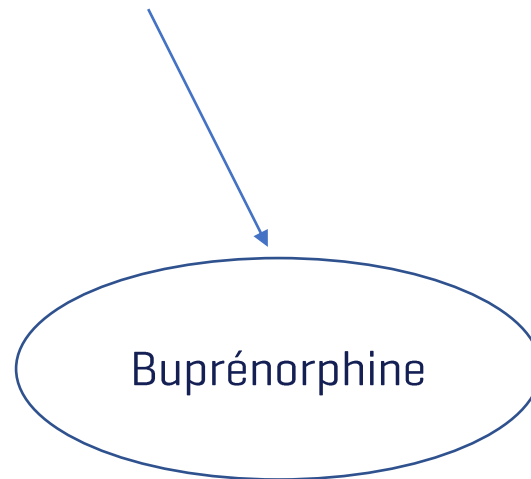
** Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, publiée au Journal officiel du 27 janvier 2016.*

Les traitements de substitution aux opiacés

Opiacés : opium, morphine, codéine, héroïne, oxycodone,...



Initialisation du ttt en CSAPA ou CH



Prescription possible en médecine de ville

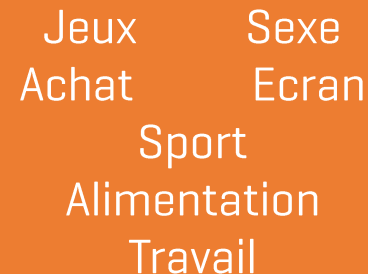
Flash – le BASS d'ALiA

Les Missions

- Structurer les ressources
- Être repéré
- Donner des réponses de Proximité
- Aller-vers

Dans le 49

- Consultations
- Formation/Soutien au Equipes
- Echanges de Pratiques
- Création d'outils



Jeux Sexe
Achat Ecran
Sport
Alimentation
Travail

Contact: Blandine MERCERON et Lauriane ALETON
Binôme Addictions Sans Substance
02.41.47.47.37
blandine.merceron@alia49.fr

Flash – Les Euménides

Déménagement prévu FIN MARS 2022

Le Chillon

Nouveau nom : Les Euménides

>>> Seront réunis sur le site des Capucins l'Hospitalisation Complète et l'Hospitalisation à Temps Partiel



VUE VERS LE PARVIS D'ACCÈS

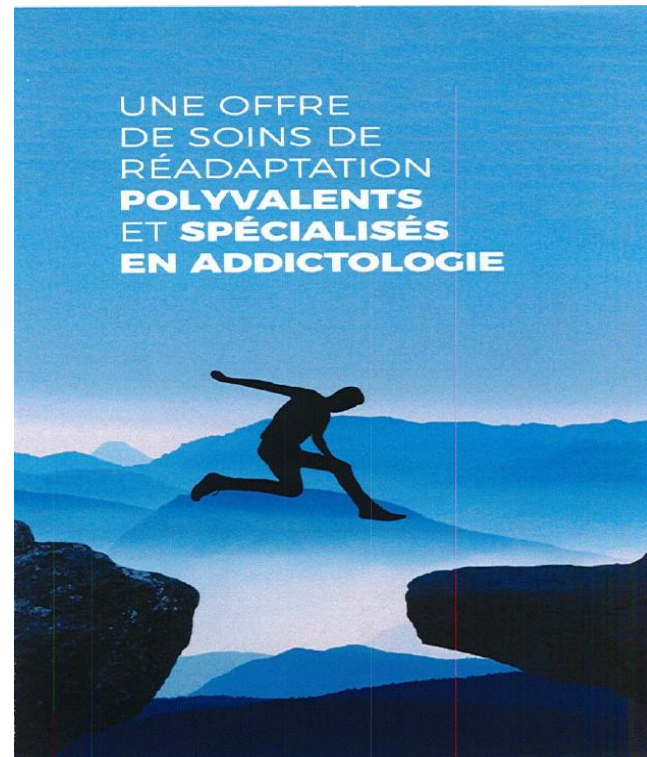
Les Euménides

70 lits en HC SSR









- 30 lits en SSR Addicto
- 40 lits en SSR Polyvalents

30 places en SSR Addicto - HTP

- 15 places à Angers: ouvert 5 jours / semaine,
- 8 places à Cholet : ouvert 5 jours / semaine
- 7 places à Saumur : actuellement fermé



Les Euménides

	SSR ADDICTOLOGIE	SSR ADDICTO HTP	SSR POLYVALENT ADDICTO	SSR POLYVALENT
 CAPACITÉ	20 lits en 2020 30 lits en 2021 ⁽¹⁾ 	30 places sur 3 sites 	20 lits 	30 lits en 2020 20 lits en 2021 ⁽¹⁾ 
 PROVENANCE PATIENTS	<ul style="list-style-type: none"> • CH MCO Domicile¹ 	<ul style="list-style-type: none"> • CH / CHU Domicile (avant hospitalisation) • Domicile⁽²⁾ Suite hospitalisation SSRA 	<ul style="list-style-type: none"> • CH MCO Domicile⁽²⁾ Autre structure SSR 	<ul style="list-style-type: none"> • Suite hospitalisation (avec impossibilité de retour au domicile) Domicile⁽²⁾ (maintien à domicile difficile)
 MODE D'ENTRÉE	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier médical • Dossier patient d'admission • Entretien téléphonique ou physique (sur demande médicale) • Avec délai d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier médical • Visite de préadmission • Évaluation médicale • Avec délai d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> • Admission directe à partir de l'hospitalisation⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Admission sur demande médicale
 DURÉE DE SÉJOUR	4 à 12 semaines	18 mois	ND ⁽³⁾	ND ⁽³⁾

⁽¹⁾lié à la relocalisation à Angers - ⁽²⁾Sur orientation médicale - ⁽³⁾Non défini -

Les Euménides

Evolution du projet médical

>>> Positionnement du Chillon au regard de la réforme SSR, les autorisations en HC pourraient se décliner de la manière suivante :

- 40 lits d'addicto, dont 10 lits "d'expertise"
- 25 lits de cancéro
- 5 lits à définir [en cours avec l'ARS]